



**UNION NATIONALE  
DES OPERATEURS ECONOMIQUES  
DU CONGO**

Patronat Congolais

PRESIDENCE NATIONALE

Brazzaville, le 03 juillet 2023

BUREAU EXECUTIF NATIONAL

CABINET

SECRETARIAT GENERAL

N° **018**/PN/BEN/SG/23.

## COMMUNIQUE

Conformément à l'avis de réunion n°0053/PM-CAB du 30 juin 2023, le lundi 03 juillet 2023 à 11 heures au Palais des Congrès, le Premier Ministre s'est entretenu avec le secteur privé pour **expliquer le processus d'augmentation du prix de l'essence.**

Ainsi, vu la pertinence du sujet à l'ordre du jour, le secteur privé a résolu prendre bonne note et renvoyer le débat prochainement, avant le 15 juillet 2023, date d'entrée en vigueur de l'arrêté ici annexé.

A cet effet, le **Dr Jean Daniel OVAGA**, Président Exécutif National de l'Union Nationale des Opérateurs Économiques du Congo (**UNOC**) prie les chefs d'entreprises de transmettre **avant ce mercredi 05 juillet 2023**, physiquement, par mail ou via WhatsApp, **les suggestions éventuelles en vue d'élaborer la fiche relative aux mesures à prendre par le Gouvernement, afin d'atténuer l'impact de l'augmentation actuelle du prix de l'essence et du gasoil envisagée.**



**Dr Jean Daniel OVAGA**